

Semences de pomme de terre au Maroc

La production nationale de plants certifiés n'arrive pas à démarrer

Abdelmoumen Guennoui

Pour sa production de pomme de terre, le Maroc importe des semences (ou plants) certifiés, qu'il ne produit pas, pour un montant pouvant atteindre 350 Millions dh en devises (livrées aux ports). Cette dépendance de l'étranger, pour une filière essentielle de l'agriculture nationale, va en s'accroissant, aucun effort n'étant fait pour en réduire l'impact. Malheureusement, la facture n'est même pas couverte pour 60-70% par les exportations, faisant de cette dépendance un énorme gouffre à devises.

Cette campagne, on remarque sur le plan variétal une grande diversification, avec une baisse de la Désirée à 40% au lieu des 50-60% habituels.

Au Maroc, la production totale annuelle de pomme de terre (PDT) est estimée à 1,5 millions de tonnes, représentant environ 25% de la production et de la consommation nationale de légumes. Elle couvre annuellement une superficie de 60.000 ha (primeurs, saison principale et arrière saison) et nécessite 140.000 t de semences (voir tableau). Pour assurer l'approvisionnement des agriculteurs en plants de PDT les opérateurs ont recours à 3 moyens :

- Semences certifiées importées : cette campagne 43.000 t, contre en moyenne 42.000 t (35-45.000), soit près du 1/3, destinées essentiellement à la production de saison principale
- Semences certifiées produites au Maroc : 2000 à 2500 t, soit moins de 2 %
- Semences communes prélevées sur la production destinée à la consommation : près de 100.000 t, soit autour des 2/3 des besoins.

Semences importées, encore plus chères cette année

Le démarrage de la campagne de PDT de saison s'accompagne habituellement d'une ruée des producteurs sur les semences d'importation d'où des difficultés d'approvisionnement avec priorité aux clients les plus fidèles et, inévitablement, des problèmes de spéculation. Selon les variétés et les circuits de distribution, le prix moyen de vente au producteur varie d'une an-

née à l'autre et, cette campagne, il s'est situé entre 10 et 12 dhs/kg, contre 5-8 dhs/kg les deux campagnes précédentes. Cette forte augmentation des prix (le double d'une année normale) s'explique par :

- Les conditions météorologiques exceptionnelles en Europe, notamment chez les principaux fournisseurs du Maroc (Ecosse, France, Hollande). En effet, la sécheresse en milieu de saison, la baisse des températures jusqu'à -20°C et le gel au moment des récoltes ont

Type de culture	Superficie (ha)	Doses t/ha	Besoins (t)
PRIMEURS :			
- Plantations précoces (grenadines)	6.000	2	12.000
- Plantations tardives	4.000	2	8.000
TOTAL PRIMEURS :	10.000	2	20.000
SAISON PRINCIPALE MONTAGNE	35.000	2,4	84.000
ARRIERE SAISON	7.000	2,5	16.000
TOTAL	60.000	2,3	140.000

D'après M. Chibane Allal (MADR)

38 ■ Agriculture du Maghreb ■ n°49 ■ Février 2011

Semences de pomme de terre au Maroc

la production destinée au marché local repose essentiellement sur des variétés du domaine public, vieilles, ne pouvant concurrencer les nouvelles obtentions qui permettent des rendements pouvant aller jusqu'à un double grâce à leur haute productivité, résistance aux maladies.

causé la baisse de la production, et la détérioration de sa qualité

- La forte demande de pommes de terre, faisant suite à la flambée des prix des céréales sur le marché mondial, entraînant un repli des consommateurs sur la PDT (qui demeure le produit le moins cher)
- Des droits de douane élevés : l'importation des semences de PDT a bénéficié d'une totale exonération jusqu'au 1^{er} juillet 1996 où un taux de 40% et a été instauré en vue d'encourager la production nationale qui, malheureusement, n'arrive pas à démarrer. Malgré cela, une partie des 42.000 t importées s'acquittent de ce taux plein, alors que, dans le cadre de l'accord d'association avec l'UE, le Maroc accepte d'importer jusqu'à 50.000 t de semences certifiées de PDT avec un taux de douane préférentiel de 25%. Ce surplus de 15%, répercuté sur le producteur, est dû au mode de répartition du contingent entre importateurs dont certains ne réalisent pas leur quota.

Il faut signaler que l'importation est soumise à l'obtention d'un agrément

Par ailleurs, M. Chibane Allal (Ministère de l'Agriculture) souligne que les prix élevés des semences cette année risquent de reproduire un phénomène vécu précédemment en poussant certains producteurs à procéder au sectionnement des tubercules pour augmenter le nombre de plants (quelquefois divisés en 4, comme pour un tajine). Cette pratique à laquelle recourent les producteurs de certaines régions en cas de difficultés d'approvisionnement ou de prix élevés, est fortement déconseillée en raison de l'impact négatif qu'elle a sur l'état de la végétation, la multiplication des maladies cryptogamiques et virales, et conduit inévitablement, à de fortes baisses de rendement.

La production de pomme de terre laisse à désirer

La production de semences est étroitement liée au marché national de consommation. Ainsi, lors de la récolte si le prix sur le marché est supérieur au contrat, les producteurs se désis-

tés (qui ne sont plus commercialisées en Europe et qui sont produites spécialement pour les pays du Maghreb), en plus de la dominance de semences communes pour les 2/3, les rendements plafonnent à des niveaux assez faibles (20 t/ha en moyenne). Les tonnages produits varient en fonction de la qualité des semences, du niveau de technicité des agriculteurs et des types de cultures (primeurs : 18-20 t/ha, saison : 25 t/ha, arrière saison : 12-13 t/ha). Mais, dans tous les cas, ils demeurent largement inférieurs aux potentialités estimées à 40 t/ha comme moyenne et 70-80 comme rendement de pointe.

Portant, les conditions pour améliorer la productivité, la qualité et la rentabilité de la production de PDT sont bien connues :

- utiliser des semences certifiées de bonne qualité
- respecter un itinéraire technique approprié (analyse de l'eau, analyse de sol, plan de fumure adéquat, programme de traitements raisonnés, micro irrigation, etc.),
- recourir à des variétés productives,



La forte augmentation des prix (le double d'une année normale) s'explique notamment par les conditions météorologiques exceptionnelles en Europe, notamment chez les principaux fournisseurs du Maroc (Ecosse, France, Hollande).

déjà livré par le ministère du Commerce et de l'Industrie sur la base des demandes formulées par les importateurs et de leur historique (tonnages importés les années précédentes). A rappeler aussi que jusqu'en 1993, date de libéralisation des importations de semences certifiées, la SONACOS (Société Nationale de Commercialisation des Semences) et l'ASPEM (Association des Producteurs et Exportateurs de primeurs au Maroc) bénéficiaient d'un monopole qui permettait de réguler l'offre et la demande. Aujourd'hui, le secteur est toujours dominé par l'opérateur national qui représente 30-35% des parts de marché, mais des importateurs privés ont investi le marché dont les sociétés Dynagri, Casem, Marosem, Kettara, Agrin, etc.

ent ou ne livrent qu'une partie pour honorer partiellement leurs contrats. Par ailleurs, de l'avis de nombreux professionnels, la production marocaine de PDT est basée essentiellement sur des variétés de domaine public qui ont plus de 40 ans d'âge et qui ne sont plus adaptées aux changements climatiques et aux exigences du consommateur. Il s'agit notamment des variétés :

- Désirée : sélectionnée en 1962 qui représente plus de 60% des importations marocaines de semences de PDT.
- Spunta : sélectionnée en 1968 et représente plus de 15 à 20% des importations.
- Nicola : sélectionnée en 1977 et représente plus de 7% des importations

Il faut se rendre à l'évidence, souligne M. Abdane (DYNAGRI), avec ces varié-

ties adaptées aux exigences du marché et à ces changements climatiques (chaleur, sécheresse, ...), à l'augmentation de la salinité croissante de l'eau et du sol, résistantes aux principales maladies, etc. M. Radi Abdellatif (SONACOS), confirme que la production destinée au marché local repose essentiellement sur des variétés du domaine public, vieilles, ne pouvant concurrencer les nouvelles obtentions qui permettent des rendements pouvant aller jusqu'à un double grâce à leur haute productivité, résistance aux maladies, ... "Au Maroc on est encore au stade de tenter d'améliorer le rendement indépendamment de la qualité, alors qu'à l'étranger les critères de consommation ont évolué et les variétés se doivent de répondre aux exigences du

40 ■ Agriculture du Maghreb ■ n°49 ■ Février 2011

Semences de pomme de terre au Maroc

consommateur, en constante progression" souligne-t-il.

Production nationale de semences certifiées

Comme dans d'autres secteurs, dans le domaine des semences certifiées de PDT, le Maroc est entièrement dépendant de l'offre des fournisseurs étrangers, offre qui peut fluctuer en fonction des conditions climatiques dans les pays producteurs et de la demande sur le marché international.

Pour réduire cette dépendance et assurer un niveau minimal de sécurité d'approvisionnement du pays, un contrat programme, a été signé en avril 2009 entre la profession semencière et le gouvernement marocain pour encourager la production des semences en général et celles de la PDT en particulier. Il prévoyait une production au Maroc de 80.000 t de plants certifiés de PDT durant la période 2010-2020. Cependant, deux ans après, ce contrat n'est pas encore entré en application. Il convient de signaler que la production nationale reste en deçà du niveau désiré et ce en raison de :

- La non compétitivité de semences nationales vis à vis des importations
 - Le manque de mesures d'incitation au profit de la production nationale
 - La vive concurrence de pomme de terre de consommation utilisée comme semences.
- Pourtant, insiste M. Chibane, « les potentialités pour une production nationale de semences certifiées existent au Maroc, cependant certains opérateurs (importateurs) sont contre le programme national par manque d'adhésion à la stratégie nationale, et par souci de commodité ». En effet, il est plus facile de faire des bénéfices sur l'importation plutôt que d'assurer le suivi des agriculteurs contractuels, avec tous les aléas possibles et les moyens que ça suppose. En plus de ces freins à la multiplication

locale de semences certifiées, M. Radi pointe du doigt :

- la dépendance de sociétés étrangères pour la fourniture de semences de pré-base (classe E-élite- et SE -super élite-) en vue de leur multiplication. Ces sociétés préfèrent vendre un plus grand tonnage de semences certifiées plutôt que de favoriser leur multiplication chez le client.
- l'absence de recherche à même de fournir des obtentions nationales adaptées aux conditions de production et aux exigences des producteurs et du marché. Même dans le cadre de l'expérimentation variétale au Maroc, il est à noter que, sauf exception, les représentants locaux de sociétés semencières étrangères se limitent à des essais catalogue, en vue de l'homologation de leurs obtentions.

Quel avenir ?

De l'avis unanime des professionnels, en encourageant la production nationale de semences certifiées, on pourrait économiser des devises, améliorer la production en termes de tonnages et de qualité et garantir un minimum d'indépendance de l'étranger. Ils estiment aussi que pour permettre le développement de ce secteur, aussi bien pour l'export que pour la consommation locale, des mesures doivent être adoptées :

- Fixer des objectifs précis, à moyen et long terme, et les moyens pour y parvenir (subventions, encadrement, sensibilisation, etc)
- Développer des programmes de recherche et développement et l'obtention de nouvelles variétés plus adaptées à nos conditions
- Eviter les variétés du domaine public et axer sur les variétés protégées, répondant aux exigences (qualité, calibre, emballage, date de livraison, ...)
- réaliser un travail à la carte adapté au client, conformément à un cahier des charges spécifiant les exigences et les conditions requises
- Encourager une organisation professionnelle à même de maîtriser l'offre, la demande et l'approvisionnement en semences en déterminant les besoins exacts des producteurs
- Améliorer les infrastructures portuaires peu adaptées



En Europe, il existe autant de variétés que d'utilisations



- Encourager la mise en place d'unités de stockage des semences produites pour les différentes périodes (primeurs, saison principale, arrière saison) dont la durée peut être longue et les coûts élevés.

Témoignage M. Abdane Lahcen, Société DYNAGRI

Le secteur de la PDT, est un secteur stratégique pour le Maroc par la création d'emploi qu'il fournit au niveau du monde rural et des stations de conditionnement, la participation à la satisfaction des besoins alimentaires (consommation estimée à 30 kg/habitant/an) et l'apport des devises de l'export. Cependant, ce secteur reste handicapé, entre autres, par l'insuffisance des entrepôts de stockage, ce qui entraîne une perte très importante et une dégradation de la qualité de la production stockée traditionnellement ainsi qu'une fluctuation des prix au fur et à mesure qu'on s'éloigne de la période de production. Il est donc nécessaire d'améliorer la productivité, les conditions de stockage et le circuit de commercialisation pour rendre ce secteur profitable aux producteurs et aux consommateurs.

La société DYNAGRI conduit au Maroc et à l'étranger des partenariats européens, un programme de recherche et de sélection variétale pour l'obtention de variétés rustiques adaptées aux conditions méditerranéennes, aux différents types de culture (primeurs, saison, arrière saison) et aux différentes utilisations (export, marché du frais, frites et chips). Elle bénéficie pour cela, des acquis de la recherche réalisée par sa maison mère VANRIJN-KWS depuis plus de 155 ans dans le domaine de la sélection variétale et la production de semences.

Pour répondre aux besoins en semences certifiées de la culture d'arrière saison et des primeurs, DYNAGRI réalise chaque année une production de 1.500 à 2.000 tonnes dans un cadre d'agrégation avec des multiplicateurs spécialisés dans la pomme de terre. Ces semences sont ensuite triées, calibrées et distribuées à des producteurs de pomme de terre certifiés Global Gap pour l'export dans un cadre contractuel pour garantir une traçabilité FF (Ferme Fourchette) et répondre aux exigences de sécurité alimentaire et de qualité requises par ses clients. Cependant, cette production reste concurrencée par les semences communes prélevées par les agriculteurs sur leur production de consommation sans aucune sélection préalable et stockées dans des conditions qui détériorent leur qualité.

Le différentiel de prix entre les semences certifiées et les semences communes est de plus de 50%.

Contrairement à l'Europe où la pomme de terre est considérée comme une grande culture, dont les besoins en eau sont couverts essentiellement par la forte pluviométrie, au Maroc le coût de production, en plus du prix des semences, intrants, etc. est grevé par les charges de l'irrigation. Ainsi, pour la relance de la production nationale de semences de PDT, il est souhaitable d'accorder les mêmes subventions que celles octroyées aux semences des céréales c'est-à-dire 1.800 à 2.000 dhs par tonne pour couvrir les frais de triage, de stockage et d'emballage des semences certifiées afin de les ramener au même niveau de prix que les semences communes. ■■■

La production de semences de qualité reste concurrencée par les semences communes prélevées par les agriculteurs sur leur production de consommation.

